

SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt, le premier octobre à neuf heures, le Comité Syndical, s'est réuni dans la salle de réception de la Cave de Labastide à Labastide de Lévis, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

25 septembre 2020

Date d'affichage :

25 septembre 2020

Nombre de délégués

en exercice : 60

Délibération n° : 01102020 / 14.1

Membres titulaires présents formant la majorité des membres en exercice : 47

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Sylvain FERNANDEZ), Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Michel BUFFEL, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Alex DE NARDI, Nicole ECHEVERRIA, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE, Saïda FAKIR, Michel FARENC, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA (pouvoir de Serge GAVALDA), Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Emile GOZE, Christian HAMON, Frédéric ICHARD, Patrice JACQUET, Alain LEMONNIER, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX, Didier MAHOX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Jean-Paul RAYSSAC, Vincent RECOULES, Francis REMIOT (pouvoir de Marc MADERN), Henri REYJAUD, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Jean-Claude VERNIER (pouvoir de Denis BAYLE), Olindo VIVAN.

Membres titulaires absents et suppléés : 5

Myriam VIGROUX (représentée par Jérôme CORSO), Elian COMENT (représenté par Martine HOUDET), Lionel GERVAUX (représenté par Christophe FABRIES), Pierre ESCANDE (représenté par Mathieu TARBOURIECH), Didier VALAX (représenté par Claude CHELINGUE),

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 5

Denis BAYLE (pouvoir à Jean-Claude VERNIER), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Sylvain FERNANDEZ (pouvoir à Alain ASTIE), Serge GAVALDA (pouvoir à Didier GAVALDA), Marc MADERN (pouvoir à Francis REMIOT),

Membres titulaires excusés : 3

Christian CAYRE, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE.

Nombre de voix délibératives : 57

Objet : Décision modificative n°1 Budget principal

Monsieur le Président expose que cette décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire de l'année 2020 concerne des travaux réalisés dans le cadre de convention de mandat ainsi que des ajustements de crédits.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Décide d'inscrire les dépenses et recettes ci-après :

Opérations pour compte de tiers (chapitre 45) :

Section d'investissement

Dépenses :

- Compte 4581162209 TEILLET travaux télécom	31 200.00 €
- Compte 4581163209 PAYRIN AUGMONTEL travaux télécom	16 560.00 €
- Compte 4581164209 BOUT DU PONT DE L'ARN travaux télécom	16 800.00 €
- Compte 4581165209 ESPERAUSSES travaux télécom	15 000.00 €
- Compte 4581166209 CUQ LES VIELMUR travaux télécom	58 800.00 €
- Compte 4581001215 PUylaurens MDE	3 000.00 €

141 360.00 €

Recettes :

- Compte 4582162209 TEILLET travaux télécom	31 200.00 €
- Compte 4582163209 PAYRIN AUGMONTEL travaux télécom	16 560.00 €
- Compte 4582164209 BOUT DU PONT DE L'ARN travaux télécom	16 800.00 €
- Compte 4582165209 ESPERAUSSES travaux télécom	15 000.00 €
- Compte 4582166209 CUQ LES VIELMUR travaux télécom	58 800.00 €
- Compte 4582001215 PUylaurens MDE	3 000.00 €

141 360.00 €**Réajustement de crédits :**

Il convient :

- D'augmenter les crédits en dépenses d'investissement pour l'opération 1707 (programme Facé Enfouissement 2017) d'un montant de 40 000.00 € est nécessaire.
- De créditer le compte 2313 en dépenses d'investissement afin de régulariser erreur d'opération sur exercice antérieur d'un montant de 100 000.00 €.
- De créditer le compte 1328 en dépenses d'investissement afin de rembourser usager dont le raccordement ne se réalise pas sur exercice antérieur d'un montant de 10 000.00 €

Section d'investissement**Dépenses :**

- Compte 21534 opération 1707 augmentation de crédits	40 000.00 €
- Compte 21534 opération 1704 diminution de crédits	40 000.00 €
- Compte 2313 opération 1909 augmentation de crédits	100 000.00 €
- Compte 21534 opération 2001 diminution de crédits	100 000.00 €
- Compte 1328 opération 1910 augmentation de crédits	10 000.00 €
- Compte 21534 opération 1910 diminution de crédits	10 000.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, 1^{er} octobre 2020**Le Président,
M. Alain ASTIE**